



Programme des Nations Unies pour le Développement



INFORMATIONS GENERALES

I. INTRODUCTION

Aujourd'hui, plus d'un milliard d'individus à travers le monde sont contraints de survivre avec moins d'un dollar par jour. C'est le continent Africain qui concentre le plus grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en raison de ses faibles performances économiques auxquelles il faut ajouter les déficits en matière de gouvernance, les crises profondes, et les fortes prévalences du VIH, du paludisme et des autres maladies. C'est pourquoi, si rien n'est fait pour redresser considérablement cette situation, l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dans les délais fixés risquerait d'être critique dans bon nombre de pays.

En 2000, les Chefs d'État et de Gouvernement de 191 pays ont adopté la Déclaration du Millénaire qui se concentre sur les préoccupations de paix, de sécurité et de développement y compris dans des domaines tels que l'environnement, les droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques. Cette déclaration plus connue sous le nom des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) contient huit (8) objectifs déclinés en dix huit cibles (18) et quarante huit (48) indicateurs consensuels permettant de mesurer les progrès accomplis par les différents pays dans sa mise en œuvre.

Pour faciliter la mise en œuvre des OMD en Afrique Subsaharienne, le rapport « investir dans le développement »¹ a démontré que des interventions ciblant des secteurs stratégiques et que l'implication et le leadership des institutions et des communautés locales peuvent être combinés pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Autrement dit, l'atteinte de cet objectif se fera à travers : (i) l'autonomisation des communautés par le biais de la participation et du leadership au niveau de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des actions ; (ii) une intervention basée sur une recherche scientifique éprouvée combinée aux meilleures connaissances locales ; (iii) la synergie d'action avec les programmes communautaires, régionaux et gouvernementaux existants.

II. QU'EST CE QUE LE PROJET DES VILLAGES DU MILLENAIRE ?

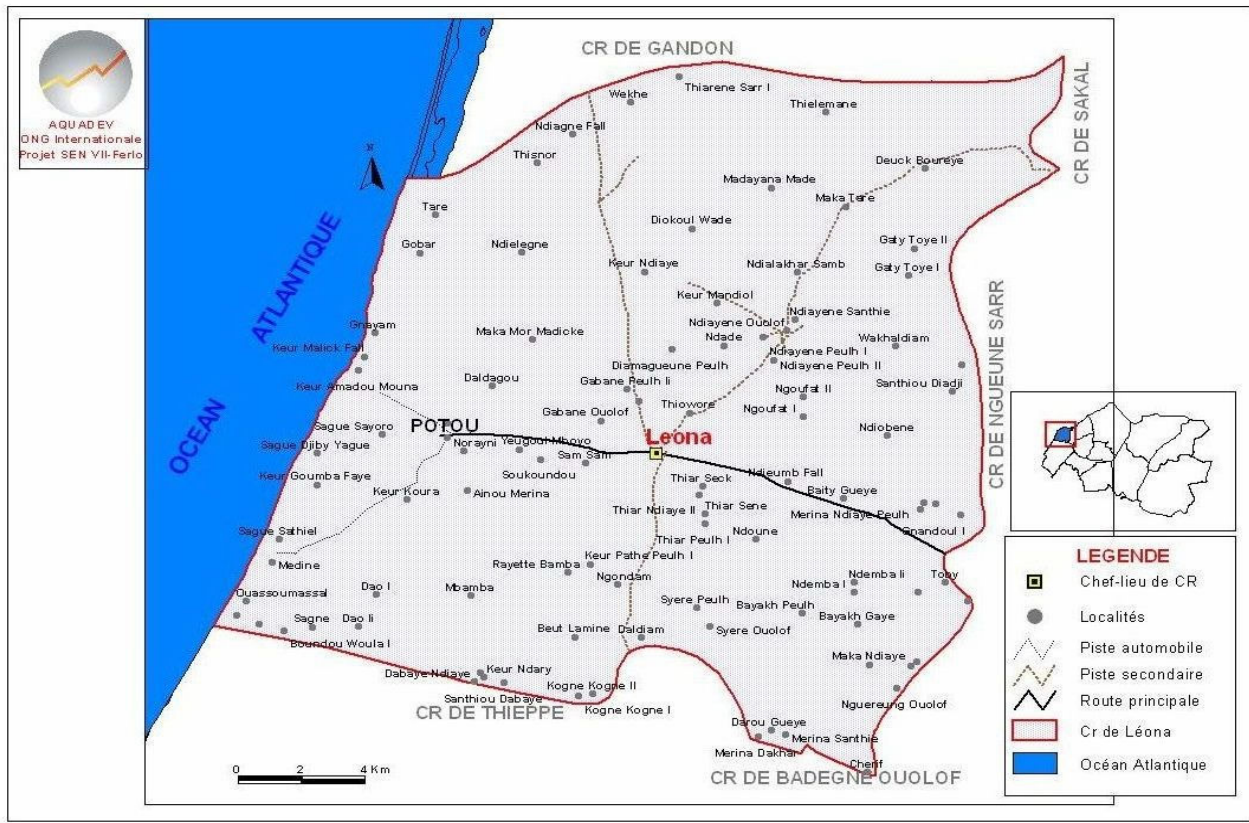
2.1. Origine

Le projet des villages du Millénaire est né d'un partenariat entre l'Institut de la terre de l'Université Columbia, le projet du Millénaire, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Millenium Promise (MP) et le Millenium Villages International ("MVI"). C'est un projet régional concernant 10 pays africains dont le Sénégal, pays pilote de l'initiative du Millénaire. Douze (12) sites ont été choisis sur l'ensemble du continent en superposant essentiellement deux cartes : celle des poches de l'extrême pauvreté et celle des zones agroécologiques. A ces critères se sont ajoutées la proximité de centres de recherche, les possibilités de partenariat, la stabilité du pays et la qualité de sa gouvernance. Les sites ont aussi été choisis dans les pays où les Gouvernements se sont résolument engagés à réaliser les OMD

2.2. Zone d'intervention

Au Sénégal la zone d'intervention du projet est l'ensemble des villages de la Communauté rurale de Leona, (Arrondissement de Sakal) dans le département de Louga. Cette Communauté rurale, a une population d'environ 30 000 habitants et une superficie de 415 km², répartie en deux zones : la zone des Niayes et la zone de Diéri. La communauté rurale a été choisie pour représenter la combinaison pêche agriculture, et en raison de la menace que représente la mobilité des dunes vers les dépressions où des activités horticoles sont menées. A cela s'ajoute les risques liés d'une part à la pollution de la nappe phréatique à cause de l'utilisation des engrais et pesticides, et d'autre part à l'avancée de la salinisation des sols liée à la mauvaise gestion de l'utilisation de l'eau. Le village de Potou a été choisi comme noyau central du dispositif du projet.

¹ J. Sachs, investir dans le développement.



2.3. Structure du financement

Le projet des Villages du Millénaire est financièrement et administrativement géré par le PNUD sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement Durable. Le projet sera supervisé par un Comité National de Pilotage. L'équipe multidisciplinaire et multi-institutionnelle du projet est composée de spécialistes directement recrutés par le PNUD et d'autres détachés à partir des secteurs clé des services techniques de l'Etat. Cette équipe se veut tout d'abord un accompagnateur averti de la Communauté Rurale dans la recherche judicieuse des solutions aux problèmes de santé, d'éducation/formation, d'infrastructures (routes, énergie, eau, assainissement), d'une alimentation correcte dans un cadre de vie conviviale, saine et en harmonie avec la nature où la femme prendra part aux réflexions, initiatives, prises de décisions et actions.

Le projet du Millénaire² avait démontré en 2005 que pour réaliser les OMD, un pays typique en Afrique Subsaharienne devrait augmenter significativement les investissements publics à hauteur de 75 à 80 dollars par habitant d'ici à 2006 pour atteindre 125 à 160 dollars vers 2015. Dans une communauté rurale typique, la moyenne des investissements requis est de 110 dollars par habitant/année sur une période de 5 à 10 ans. Le projet des villages du Millénaire est conçu sur ce besoin de financement de **110 dollars par tête et par an pendant 5 ans**. Les 110 dollars se décomposent comme suit :

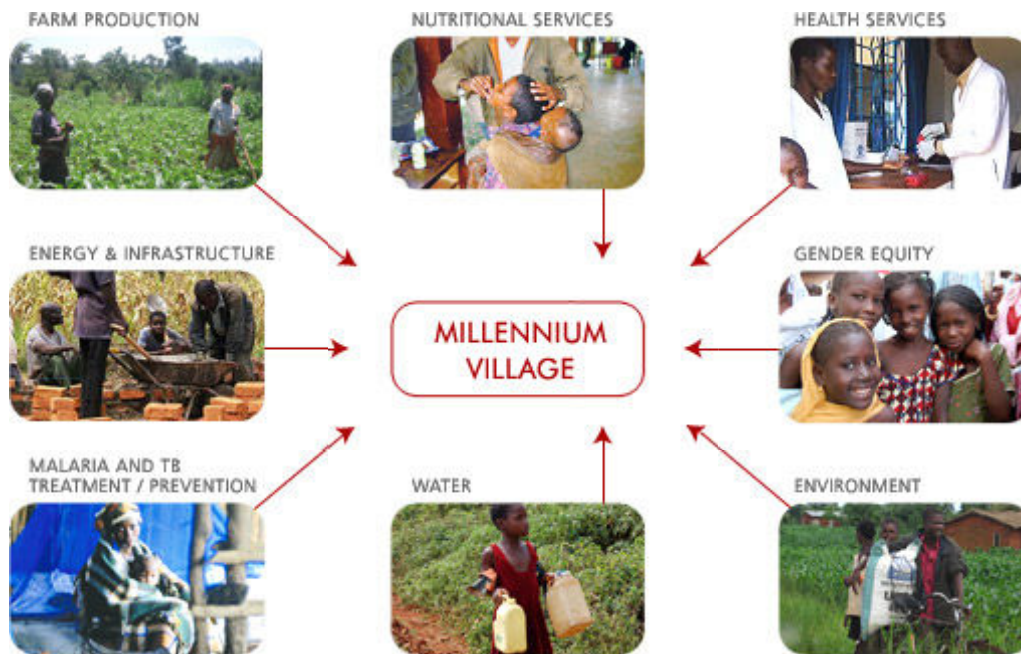
- **50 dollars/tête/an** à mobiliser auprès des partenaires financiers traditionnels
- **20 dollars/tête/an** à mobiliser auprès du secteur privé, des projets etc.
- **30 dollars/tête/an** (en nature) attendus des collectivités locales et du Gouvernement
- **10 dollars/tête/an** (en nature) à mobiliser par les populations bénéficiaires elles mêmes.

Pour les cinq (5) années d'exécution du projet, le financement des **partenaires traditionnels** est acquis ; soient: $\$50 \times 30\ 000 \times 5 = 7.500.000$ dollars pour les 30 000 habitants de la zone du projet au Sénégal. Ce montant a été déjà mobilisé grâce à une subvention du Gouvernement Japonais et aux dons de privés essentiellement américains à travers le Millenium Village International.

III. STRATEGIE D'INTERVENTION

² Jeffrey Sachs, Investir dans le développement

La stratégie globale du projet est basée sur la fourniture de paquets de services intégrés aux populations de base en vue de s'attaquer avec efficacité aux pièges de la pauvreté qui sont caractérisés par la faim chronique, les maladies, l'inégalité entre les sexes et le faible accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation et aux médicaments essentiels. De façon spécifique, le projet se base sur une démarche purement communautaire dans le but de promouvoir l'autonomisation des populations à travers l'accroissement du volume d'investissements en direction des secteurs économiques et sociaux et la promotion de l'autonomisation des populations de base.



Le Projet des Villages du Millénaire repose sur une idée singulière et puissante : les villages appauvris peuvent, eux-mêmes, opérer leur transformation d'ici à 2015 s'ils sont autonomisés avec des technologies éprouvées, puissantes et pratiques. En investissant dans la santé, la production alimentaire, l'éducation, l'accès à l'eau potable et les infrastructures de base, ces interventions, dirigées par la communauté, permettront aux villages appauvris de se sortir de l'extrême pauvreté une fois pour toutes. Une fois que ces communautés ont bien pris pied sur le premier barreau de l'échelle du développement, elles peuvent se propulser sur le chemin de la croissance économique auto-entretenue.

L'originalité de l'initiative se trouve aussi dans les partenariats qu'il développe et l'implication des communautés locales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des équipes de recherche composées de spécialistes du système des Nations Unies, des universités nationales, de l'Institut de la terre de l'Université Columbia, des centres du GCRAI et des partenaires au développement nationaux et internationaux. Le développement des capacités locales constituera une force motrice majeure pendant la planification et l'exécution afin d'obtenir une appropriation immédiate par la communauté et la durabilité à long terme au niveau des Villages.

IV. APPROCHE ET DEMARCHE

Le projet des Villages du Millénaire est un projet participatif qui vise à démontrer que « des interventions à base scientifique, l'implication et le leadership des institutions et des communautés locales peuvent être combinés pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Autrement dit, l'atteinte de cet objectif se fera à travers : (i) l'autonomisation des communautés par le biais de la participation et du leadership au niveau de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des actions ; (ii) une intervention basée sur une recherche scientifique éprouvée combinée aux meilleures connaissances locales ; (iii) la synergie d'action avec les programmes communautaires, régionaux et gouvernementaux existants dans la zone du projet ; (iv) la conception et la mise en oeuvre de modèles répliquables de villages à villages ; (v) une bonne politique de retrait du projet préparant à l'auto prise en charge des populations rurales bénéficiaires.

4.1. Responsabilisation et l'autonomisation des populations

Le projet village du millénaire utilise une approche intégrée du développement basée sur la participation et la responsabilisation des communautés afin de faciliter l'atteinte des objectifs assignés. Dès le début, le projet a porté un accent particulier sur l'implication des communautés dans tout le processus de planification, d'identification des pistes d'action, de mise en œuvre et de suivi et d'évaluation. Aussi un certain nombre d'outils et de préalables ont renforcé cette démarche dont, entre autres, une collecte de données référentielles de base sur les villages d'intervention afin de mieux cadrer les interventions du projet aux besoins réels des communautés tout en s'attaquant à certains facteurs comme les inégalités genre etc. Cette démarche participative et communautaire a permis de renforcer l'implication et l'engagement des communautés, perceptibles lors du lancement du projet en présence des autorités du Sénégal et du Système des Nations Unies le 15 novembre 2006. Elles ont également permis à l'équipe du projet de comprendre, de façon participative et critique, l'intégration des stratégies pratiques pour réaliser les OMD à travers des plans d'actions élaborés et validés avec les communautés.

4.2. Développement des capacités des institutions locales

Au Sénégal, le PMV a trouvé au Sénégal un cadre très favorable caractérisé par les avancées obtenus dans le domaine de la décentralisation, déconcentration et autonomisation des pouvoirs locaux. C'est pourquoi il s'est inscrit dans la logique de renforcement des institutions pour mieux jouer leur rôle de coordination et de pilotage du développement au niveau local.

Pour renforcer le plaidoyer et la communication sur les OMD, le projet appuie au niveau de la région de Louga le Comité Régional de suivi des OMD qui est sur le point de finaliser son premier rapport de suivi. Aussi, pour mieux accompagner la mise en œuvre des OMD, le projet envisage appuyer l'Agence Régionale de Développement de Louga et le Conseil Rural de Léona dans la formulation et la mise en œuvre du plan local de développement axé sur les OMD de la localité de Léona. De plus, en collaboration avec le programme PNDL et le Ministère des Collectivités locale, d'autres actions de renforcement des capacités seront entreprises pour que cette action puisse être démultipliée à travers le pays.

Dans le domaine du renforcement des capacités opérationnelles pour favoriser la pérennisation des acquis, le projet implique et accompagne les Directions Ministérielles au niveau régional et central dans la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles dans la localité de Léona. Des actions de renforcer les capacités organisationnelles et techniques des ONGs et association et groupement au niveau local sont aussi mises en œuvre.

4.3. Partenariat avec le Gouvernement, les programmes nationaux et les autres acteurs.

Le point d'entrée utilisé par le projet est la réalisation d'une cartographie des interventions présentes et passées dans la zone du projet. Depuis la phase d'exécution aussi, le projet a établi des contacts et discussions avec tous ceux présents sur le terrain pour définir les complémentarités et rationaliser ressources.

Renforcer l'appropriation et l'ancrage avec les politiques sectorielles le projet, en partenariat avec les ministères sectoriels, a obtenu le détachement de fonctionnaires dans le projet pour coordonner la plupart des volets sectoriels (agriculture, pêche, élevage et éducation). Par ailleurs, d'autres partenariats ont été développés avec certains programmes nationaux notamment le Programme eau potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM) et l'Agence Sénégalaise pour l'électrification rurale (ASER) ainsi qu'avec des ONG internationaux comme AWOMI et Médicos del Mundo qui interviennent conjointement avec le projet.

Dans la perspective de passage à l'échelle, le projet a va élargir son partenariat pour tous les secteurs d'activité. Pour cela un important travail est entrain d'être réalisé au sein de l'équipe du projet avec l'appui du PNUD en vue:

- Renforcer davantage l'ancrage avec les politiques et stratégies nationales ainsi que les programmes nationaux en cours d'exécution
- Impliquer le système des Nations Unies (UNICEF, OMS, PAM, UNFPA, FENU, UNIFEM, FAO) pour bénéficier de leur expérience multiforme dans les différents secteurs d'intervention des PVM.
- Mobiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin pour mobiliser davantage de ressources